RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01887
Numéro SIREN : 402 629 976
Nom ou dénomination : GROUPE JM

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 12443

HOZ 629 976

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE
- 6 JUIL. 2022
12H43

Groupe JM

11 Avenue de l'ados

95800 CERGY

Comptes au 31/12/2021

GROUPE JM

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

- SOMMAIRE -

Page de garde

Comptes annuels

Bilan - Actif ——— 3
Bilan - Passif ——— 4
Compte de résultat ——— 5

Annexes

Règles et méthodes comptables ——— 8
GJM - Tableau Variation Capitaux Propres 2021 ——— 11
GJM - Faits marquants 2021 ——— 12
Immobilisations ——— 14
Amortissements ——— 15
Provisions et dépréciations ——— 16
Créances et dettes ——— 17
GJM - Détail Créances et dettes ——— 18
Charges à payer ——— 19
Charges et produits constatés d'avance ——— 20
Produits à recevoir ——— 21
Charges et produits exceptionnels ——— 22
Composition du capital social ——— 23
Transfert de charges ——— 24
GJM - Rémunérations des dirigeants 2021 ——— 25
GJM - Effectifs ——— 26
Engagements financiers donnés et reçus ——— 27
GJM - Filiales et Participations 2021 (2) ——— 28

GROUPE JM

Comptes annuels

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	50 048	36 900	13 148	9 085
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	464 402	302 217	162 185	268 316
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 963 531		9 963 531	9 852 749
Créances rattachées à des participations	3 012 863		3 012 863	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 338		1 338	1 338
ACTIF IMMOBILISE	**13 492 182**	**339 117**	**13 153 065**	**10 131 488**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 415 132		2 415 132	4 368 503
Autres créances	5 441 694		5 441 694	701 927
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	245 970		245 970	245 970
(dont actions propres :)				
Disponibilités	9 117 569		9 117 569	6 452 331
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	27 859		27 859	40 035
ACTIF CIRCULANT	**17 248 224**		**17 248 224**	**11 808 766**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**30 740 406**	**339 117**	**30 401 289**	**21 940 254**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 106 000)	1 106 000	1 106 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			1 963 546	1 733 449
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			110 600	110 600
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		830 416
Report à nouveau			12 578 266	6 587 112
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			4 922 507	8 655 699
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**20 680 920**	**19 023 276**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 884	2 336
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		558 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			647 036	364 732
Dettes fiscales et sociales			3 850 367	1 987 511
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			5 220 082	4 143
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**9 720 369**	**2 916 979**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**30 401 289**	**21 940 255**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				4 998 637
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 308 029	-156 589	6 151 440	5 730 894
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**6 308 029**	**-156 589**	**6 151 440**	**10 729 531**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 010	76 809
Autres produits			225	7
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 211 674**	**10 806 347**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				118 761
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			873 654	3 813 602
Impôts, taxes et versements assimilés			185 695	504 507
Salaires et traitements			1 979 538	2 008 249
Charges sociales			842 582	853 500
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			112 301	111 655
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			14 348	24 088
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 008 118**	**7 434 362**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 203 556**	**3 371 985**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 616 758	6 034 809
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			50 039	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				82 675
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**3 666 797**	**6 117 484**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 959	67
Différences négatives de change			96	1 259
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**22 055**	**1 326**
RESULTAT FINANCIER			**3 644 742**	**6 116 158**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**5 848 298**	**9 488 143**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 208	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 208**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 542	53 228
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**107 542**	**53 228**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-104 334**	**-53 228**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	821 456	779 217
TOTAL DES PRODUITS	**9 881 679**	**16 923 831**
TOTAL DES CHARGES	**4 959 172**	**8 268 133**
BENEFICE OU PERTE	**4 922 507**	**8 655 698**

Annexes

REGLES GENERALES

Les états financiers de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

METHODES COMPTABLES

Il n'y a pas eu de changement de méthodes au cours de l'exercice 2021.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La société ne constate pas d'engagement retraite sous forme de provision. Le montant de l'engagement n'a pas été évalué selon une méthode actuarielle, aucune sortie de trésorerie à ce titre n'est envisagée au cours des cinq prochaines années. L'impact est jugé non matériel au regard des effectifs.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est communiquée dans les annexes aux comptes consolidés du groupe.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés établis par la société-mère Groupe JM:

Forme	SAS
SIREN	402 629 976
Au capital de :	1 106 000
Adresse du siège social :	11 Av de l'Ados 95800 CERGY

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : siège social.

En outre, il a été fait application des dispositions particulières du plan comptable général 1999 approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'achat compte tenu des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion des frais d'acquisition, ou à leur coût de production.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les intérêts des emprunts ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant leur durée d'utilité. Les taux pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements linéaires/dégressifs pratiqués
Constructions	Linéaire - 10 à 50 ans
Agencement et aménagement	Linéaire - 10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire - 5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire - 5 à 10 ans
Matériél de transport	Linéaire - 4 à 5 ans
Matériél de bureau	Linéaire - 5 à 10 ans
Mobilier	Dégressif - 5 ans

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

GJM - Tableau Variation Capitaux Propres 2021

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -
PCG *art.833-11/4*

	31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Distribution de Dividendes	Résultat 2021	Boni Liquidiation FIN'ECLIPSE	31/12/2021
Capital	1 106 000,00	-	-	-	-	1 106 000,00
Prime de Fusion	-	-	-	-	230 097,35	230 097,35
Prime d'apport	1 733 449,02	-	-	-	-	1 733 449,02
Réserve légale	110 600,00	-	-	-	-	110 600,00
Réserves facultatives	830 415,99	-	- 830 415,99	-	-	-
Report à nouveau	6 587 111,70	7 151 538,52	- 1 160 384,01	-	-	12 578 266,21
Résultat de l'exercie	8 655 698,52	- 7 151 538,52	- 1 504 160,00	4 922 507,00	-	4 922 507,00
Total des capitaux propres	**19 023 275,23**	**-**	**- 3 494 960,00**	**4 922 507,00**	**230 097,35**	**20 680 919,58**

Depuis le 01 janvier 2021, la Société GROUPE JM a élargit son périmètre afin d'y ajouter l'ensemble de ses filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95 %

En sa qualité de tête de groupe, le Groupe JM est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble du résultat du groupe.
Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration.
L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe Groupe JM.

SITUATION FISCALE

La taux d'impôt de l'exercice 2021 sur la société mère est de 27,50% et de 26,50 % sur ses filiales.

Groupe JM est la société tête de groupe d'intégration fiscale depuis le 1 janvier 1997.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

La différence entre l'impôt dû par les sociétés intégrées et l'impôt groupe déterminé à partir de l'ensemble aboutissant soit à une économie d'impôt soit à une charge d'impôt complémentaire enregistré par Groupe JM.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale s'élève à :

Impôts supportés en l'absence d'intégration fiscale = 822 273 €
Impôts supportés dans le cadre de l'intégration fiscale = 4 930 511€
Déficits antérieurs reportables 2020 = 0 €
Déficits à reporter sur 2022 = 0 €

L'exercice 2021 a été une nouvelle fois marqué par l'épidémie de COVID-19 , qui a débuté en Chine en décembre 2019.

Au cours de l'année 2021, la Société n'a pas souscrit de prêt garanti par l'Etat (PGE)

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

A l'heure actuelle, nous estimons que la guerre qui fait rage en Ukraine depuis février 2022 ne devrait pas impacter notre Société.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 985		4 063
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	210 677		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	247 555		6 170
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**458 232**		**6 170**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 852 749		4 243 945
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	201 338		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 054 087**		**4 243 945**
TOTAL GENERAL	**10 558 304**		**4 254 178**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			50 048	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			210 677	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			253 724	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**464 402**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 120 300	12 976 395	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		200 000	1 338	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**1 320 300**	**12 977 732**	
TOTAL GENERAL		**1 320 300**	**13 492 182**	

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Amortissements

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	36 900			36 900
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**36 900**			**36 900**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	140 084	38 742		178 826
Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 832	73 559		123 391
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPOREL LES	**189 916**	**112 301**		**302 217**
TOTAL GENERAL	**226 816**	**112 301**		**339 117**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2021

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	3 012 863	3 012 863	
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 338	1 338	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 415 132	2 415 132	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 332	1 332	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 402	1 402	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	102 777	102 777	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	2 359	2 359	
Groupe et associés	5 297 056	5 297 056	
Débiteurs divers	36 768	36 768	
Charges constatées d'avance	27 859	27 859	
TOTAL GENERAL	**10 898 886**	**10 898 886**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 884	2 884		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	647 036	647 036		
Personnel et comptes rattachés	116 396	116 396		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 200	177 200		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 913 097	2 913 097		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	612 484	612 484		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	31 190	31 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 220 082	5 220 082		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**9 720 369**	**9 720 369**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- DETAIL DES AUTRES CREANCES CLIENTS

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours,

Soldes des comptes clients et comptes rattachés	2 415 132,45
	2 415 132,45

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2021

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	491 288,95		491 288,95
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**491 288,95**		**491 288,95**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42810000	COMPTE COLLECTIF NDF	219,95		219,95
42820000	DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	75 070,43		75 070,43
42830000	PROVISION PRIMES A VERSER	40 497,50		40 497,50
43820000	CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	37 160,21		37 160,21
43830000	CHARGES SOCIALE S/ PRIMES A VE	18 223,87		18 223,87
44810000	T.V.T.S	23 624,00		23 624,00
44863100	TAXE SUR LES SALAIRES A PAYER	4 817,00		4 817,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**199 612,96**		**199 612,96**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51800000	INTÉRÊTS COURUS	1 418,63		1 418,63
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**1 418,63**		**1 418,63**
TOTAL CHARGES A PAYER		**692 320,54**		**692 320,54**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2021

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	27 858,73		27 858,73
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**27 858,73**		**27 858,73**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Produits à recevoir

Déclaration au 31/12/2021

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41800000	CLIENT PRODTS NON ENCORE FACT.	94,81		94,81
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**94,81**		**94,81**
AUTRES CREANCES				
40980000	AVOIR A RECEVOIR	3 561,51		3 561,51
TOTAL AUTRES CREANCES		**3 561,51**		**3 561,51**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**3 656,32**		**3 656,32**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Charges et produits exceptionnels

Déclaration au 31/12/2021

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDE TRESOR PUBLIC	2 825	671210
INDEMNITES DE LICENCIEMENT	86 414	671820
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 301	671821
TOTAL	**107 540**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 207	770000
TOTAL	**3 207**	

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2021

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	11 060			100
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Transfert de charges

Déclaration au 31/12/2021

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
REMBOURSEMENT FORMATION	1 949	791200
AVANTAGE EN NATURE	58 601	791600
TOTAL	**60 550**	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS -

Société : GROUPE JM
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
Devise : Euro

La rémunération des dirigeants par catégorie :

- n'est pas fournie car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de Direction

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DES EFFECTIFS -

Société : GROUPE JM

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Devise : Euro

	Effectif moyen salarié à fin :		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise à fin :		Effectif moyen global à fin :	
	12/2021	12/2020	12/2021	12/2020	12/2021	12/2020
◆ Ingénieurs et Cadres	8	11			8	11
◆ Agents de maîtrise						
◆ Employés et techniciens	5	4			5	4
◆ Ouvriers						
◆ Autres						
TOTAL	**13**	**15**			**13**	**15**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2021

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CAUTION TISRH	1 859 359		1 859 359			
METHODEAL	663 412		663 412			
TTM COMPETITION	205 000		205 000			
TOTAL	2 727 771		2 727 771			

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

GJM - Filiales et Participations
2021 (2)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- FILIALES ET PARTICIPATIONS -

Société : GROUPE JM

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Capitaux propres avant affectation	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES FILIALES (+50%)										
◆ JM COMMUNICATION	506 190	100 %	135 000	135 000			3 074 528	(83 072)		
◆ METHODEAL	(222 712)	100 %					30 595	(440 700)		
◆ TTM COMPETITION	(112 164)	95 %	1 766 479	1 766 479			4 872 412	(45 367)		
◆ ALIZEE	424 330	60 %	54 000	54 000			2 763 932	127 155		
◆ TRIANGLE INTERIM SOLUTION RH	40 523 685	95 %	7 953 007	7 953 007			34 105 870	3 709 172	3 316 560	

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 Avenue de l'ados 95800 CERGY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 048	AG 36 900	13 148	9 085
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	464 401	AU 302 217	162 184	268 316
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	9 963 531	CV	9 963 531	9 852 749
	Créances rattachées à des participations	BB	3 012 863	BC	3 012 863	
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	1 337	BI	1 337	1 338
	TOTAL (II)	BJ	13 492 181	BK 339 117	13 153 064	10 131 488
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 415 132	BY	2 415 132	4 368 503
	Autres créances (3)	BZ	5 441 693	CA	5 441 693	701 927
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	245 970	CE	245 970	245 970
	Disponibilités	CF	9 117 569	CG	9 117 569	6 452 331
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	27 858	CI	27 858	40 035
	TOTAL (III)	CJ	17 248 224	CK	17 248 224	11 808 766
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	30 740 406	1A 339 117	30 401 289	21 940 254

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 106 000)	DA	1 106 000	1 106 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 963 546	1 733 449
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	110 600	110 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		830 416
	Report à nouveau	DH	12 578 266	6 587 112
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 922 507	8 655 699
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	20 680 919	19 023 276
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 884	2 336
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		558 257
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	647 036	364 732
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 850 366	1 987 511
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 220 082	4 143
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 720 369	2 916 979
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 401 289	21 940 255

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 720 369	2 358 721
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 884	1 045

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		4 998 637
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	6 308 028	FH	(156 588)	FI	6 151 439	5 730 894
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 308 028	FK	(156 588)	FL	6 151 439	10 729 531
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	60 009	76 809
	Autres produits (1) (11)					FQ	224	7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 211 674	10 806 347
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		118 761
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	873 654	3 813 602
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	185 694	504 507
	Salaires et traitements*					FY	1 979 538	2 008 249
	Charges sociales (10)					FZ	842 582	853 500
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	112 301	111 655
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14 347	24 088
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 008 118	7 434 362
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 203 555	3 371 985
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 616 758	6 034 809
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	50 038	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		82 675
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 666 796	6 117 484
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	21 959	67
	Différences négatives de change					GS	95	1 259
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	22 055	1 326
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 644 741	6 116 158
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 848 297	9 488 143

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 207	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 207	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	107 542	53 228
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	107 542	53 228
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(104 334)	(53 228)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	821 456	779 217
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 881 678	16 923 831
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 959 171	8 268 133
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 922 507	8 655 698

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 207
AMENDES	2 825	
INDEMNITES LICENCIEMENT	86 414	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 301	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	45 985	KE	KF 4 063
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY	210 677	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	247 554	LC	LD 6 169
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LJ	LJ
	Avances et acomptes	LK		LL	LM
	TOTAL III	LN	458 231	LO	LP 6 169
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
	Autres participations	8U	9 852 749	8V	8W 4 243 945
	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	201 337	1U	1V
	TOTAL IV	LQ	10 054 086	LR	LS 4 243 945
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	10 558 303	ØH	ØJ 4 254 178

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste (1)	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 50 048	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 210 677	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 253 724	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	NH 464 401	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY 12 976 394	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 1 337	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK 12 977 732	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 13 492 181	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	36 900	PF		PG		PH	36 900
TOTAL I		RK	36 900	RM		RN		RO	36 900
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	140 084	QI	38 742	QJ		QK	178 826
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	49 831	QM	73 559	QN		QO	123 391
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	189 915	QV	112 301	QW		QX	302 217
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	226 815	ØP	112 301	ØQ		ØR	339 117

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**				NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	3 012 863	UM	3 012 863	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 337	UV	1 337	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 415 132		2 415 132		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 331		1 331		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 402		1 402		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	102 777		102 777		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 359		2 359		
	Groupe et associés (2)	VC	5 297 055		5 297 055		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	36 767		36 767		
	Charges constatées d'avance	VS	27 858		27 858		
	TOTAUX	VT	10 898 885	VU	10 898 885	VV	
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 884	2 884		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	647 036	647 036		
Personnel et comptes rattachés		8C	116 395	116 395		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	177 200	177 200		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 913 097	2 913 097		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	612 483	612 483		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	31 190	31 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	5 220 082	5 220 082		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	9 720 369	VZ 9 720 369		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31122021

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 4 922 507

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	64 813	XE	106 739
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	18 302	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	23 624		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	2 826
Amendes et pénalités	WJ	2 826	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 **bis**) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	821 456
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	479 332	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	479 332

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	I8
	– imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme	WN
	– Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	2 750
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	6 335 610

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV	
– imposées au taux de 0 %	WH	
– imposées au taux de 19%	WP	
– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
– imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A : 33 165)	XA	3 583 592
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY			
Majoration d'amortissement*								XD			
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activités NG (44 *quaterdecies*)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS			

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

Dont déduction exceptionnelle (art. 39*decies*)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI		XG	550
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL			
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 *decies* E)	YH			
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
					TOTAL II	XH	3 584 142

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice **(I moins II)**	XI	2 751 467	
déficit **(II moins I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	2 751 467	XO

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

N° 2058-A
1 / 1

SAS Groupe JM
402629976 IS1

31/12/2021

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
FRAIS SUR ACQUISITION - SCI	2 750

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A
1 / 1

Désignation

SAS Groupe JM
402629976 IS1

31/12/2021

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
FRAIS SUR ACQUISITION - SCI - 1/5	550

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis–K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	▼ ligne WI	YO	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS Groupe JM — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 587 111		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB		
				– Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 655 698		Dividendes	ZE	3 494 960	
Prélèvements sur les réserves	ØE	830 415		Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	12 578 266	
TOTAL I	ØF	16 073 226		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	16 073 226	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N – 1 :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	379 358	170 418
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	109 532	143 768
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		125 000
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	384 763	3 374 417
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	873 654	3 813 603
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	38 898	70 994
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	146 796	433 153
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	185 694	504 147
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	1 349 303	1 248 646
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	74 052	251 117
DIVERS	– Montant brut des salaires *	ØB	1 961 028	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	– Numéro du centre de gestion agréé * XP		– **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217*octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 884 129	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 1 — N° SIRET de la société mère du groupe JJ 402629976000067

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations* 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩		**(A)**	**(B) (ventilation par taux)**			**(C)**
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP **N° 2059-C** **2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins–value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥= ②+③-④-⑤ ⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032–NOT–SD

Cegid Group

15 **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à **10** %	taxées à **15** %	taxées à **18** %	taxées à **19** %	taxées à **25** %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS Groupe JM — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012021 et clos le : 31122021 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	13.00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 151 439
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	1 948
TOTAL 1	OX	6 153 388

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	224
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	224

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	13 107
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	481 188
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	14 347
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	508 643

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée — TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	5 644 969

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)	SA	5 644 969

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F** **2022**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	11 058

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique MERAFINA | Prénom(s) JEAN | Nom marital | % de détention 49.95 | Nb de parts ou actions 5 524 | Naissance : Date 25101947 | N° Département 54 | Commune MONT SAINT MARTIN | Pays FRA | Adresse : N° 96 | Voie r. DU GENERAL DE GAULLE | Code Postal 95620 | Commune PARMAIN | Pays FRA

Titre (2) M | Nom patronymique MERAFINA | Prénom(s) JEAN | Nom marital | % de détention 20.00 | Nb de parts ou actions 2 212 | Naissance : Date 25101947 | N° Département 54 | Commune MONT SAINT MARTIN | Pays FRA | Adresse : N° 96 | Voie r. DU GENERAL DE GAULLE | Code Postal 95620 | Commune PARMAIN | Pays FRA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

17 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F** **2022**

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2 / 2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	11 058

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique MERAFINA | Prénom(s) WILFRIED | Nom marital | % de détention 15.02 | Nb de parts ou actions 1 661 | Naissance : Date 10041975 | N° Département 95 | Commune LE PLESSIS BOUCHARD | Pays FRA | Adresse : N° 34 | Voie r. DE RONQUEROLLE | Code Postal 95620 | Commune PARMAIN | Pays FRA

Titre (2) M | Nom patronymique MERAFINA | Prénom(s) JIMMY | Nom marital | % de détention 15.02 | Nb de parts ou actions 1 661 | Naissance : Date 25051979 | N° Département 95 | Commune DOMONT | Pays FRA | Adresse : N° 5 | Voie r. DES COMMAILES | Code Postal 95580 | Commune ANDILLY | Pays FRA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/7 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	50

Forme juridique SAS Dénomination METHODEAL
N° SIREN (si société établie en France) 529431694 % de détention 100.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination TTM COMPETITION
N° SIREN (si société établie en France) 399712603 % de détention 100.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination JM COMMUNICATION
N° SIREN (si société établie en France) 399710946 % de détention 100.00
Adresse : N° Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination ALIZEE
N° SIREN (si société établie en France) 424189090 % de détention 60.05
Adresse : N° 23 Voie r. JOUBERT
Code Postal 75009 Commune PARIS 9E Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE INTERIM SOLUTIONS RH
N° SIREN (si société établie en France) 354088544 % de détention 95.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination PERFORM PLUS
N° SIREN (si société établie en France) 489756601 % de détention 95.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 02
N° SIREN (si société établie en France) 388268716 % de détention 95.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 03
N° SIREN (si société établie en France) 311158620 % de détention 95.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/7 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 40262997600067

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	50

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 04
N° SIREN (si société établie en France) 400996849 % de détention 95.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 05
N° SIREN (si société établie en France) 389416348 % de détention 95.00
Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 06
N° SIREN (si société établie en France) 454019514 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 07
N° SIREN (si société établie en France) 477913156 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 10
N° SIREN (si société établie en France) 479034381 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 11
N° SIREN (si société établie en France) 443614276 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 12
N° SIREN (si société établie en France) 443614151 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 13
N° SIREN (si société établie en France) 443563028 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3 / 7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 50

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 14
N° SIREN (si société établie en France) 443578729 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 15
N° SIREN (si société établie en France) 443613336 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 16
N° SIREN (si société établie en France) 443614011 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 17
N° SIREN (si société établie en France) 443613641 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 18
N° SIREN (si société établie en France) 443579990 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 19
N° SIREN (si société établie en France) 443562673 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 20
N° SIREN (si société établie en France) 443578919 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 21
N° SIREN (si société établie en France) 443614466 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4/7 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 40262997600067

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 50

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 22
N° SIREN (si société établie en France) 443614896 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 23
N° SIREN (si société établie en France) 443614615 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 24
N° SIREN (si société établie en France) 443562327 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 25
N° SIREN (si société établie en France) 443563291 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 26
N° SIREN (si société établie en France) 443579768 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 27
N° SIREN (si société établie en France) 443615349 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 28
N° SIREN (si société établie en France) 448794495 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 29
N° SIREN (si société établie en France) 449129352 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

5/7 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 40262997600067

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	50

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 30
N° SIREN (si société établie en France) 449897099 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 31
N° SIREN (si société établie en France) 450209465 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 33
N° SIREN (si société établie en France) 451572333 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 34
N° SIREN (si société établie en France) 479302960 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 35
N° SIREN (si société établie en France) 480918507 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 37
N° SIREN (si société établie en France) 481832152 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune ERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 38
N° SIREN (si société établie en France) 481832160 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 39
N° SIREN (si société établie en France) 482064136 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

6/7 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	50

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 46
N° SIREN (si société établie en France) 490868411 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 47
N° SIREN (si société établie en France) 490868635 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 48
N° SIREN (si société établie en France) 490868601 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 51
N° SIREN (si société établie en France) 498029537 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 54
N° SIREN (si société établie en France) 499269942 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 60
N° SIREN (si société établie en France) 672023769 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 61
N° SIREN (si société établie en France) 450642681 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination SCARUS INTERIM
N° SIREN (si société établie en France) 408300549 % de détention 95.00
Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE
Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G** **2022**

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

7 / 7 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 **N° SIRET** 40262997600067

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS Groupe JM

ADRESSE (voie) 11 Avenue de l'ados

CODE POSTAL 95800 VILLE CERGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 50

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 66

N° SIREN (si société établie en France) 821550340 % de détention 95.00

Adresse : N° 24 Voie r. DE L'ECLIPSE

Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination TRIANGLE 67

N° SIREN (si société établie en France) 392469508 % de détention 95.00

Adresse : N° 11 Voie av. DE L'ADOS

Code Postal 95800 Commune CERGY Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise	**SAS Groupe JM** **11 AVE de l'ados** **95800 CERGY** **402629976 IS1**	**31/12/2021**

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
SKYFIRST - VOL NON UTILLISES	01012022	31122022	3 600		
EDITION FRANCIS LEFEBVRE	13022021	12022022	26		
DILITRUST	21052021	20052022	4 288		
FRANCOTYP	01102021	30092022	1 342		
CANON BELGIUM	01112021	31012022	70		
SVP	08112021	07022022	1 804		
TEAMRISE	19112021	18112022	9 924		
LES PETITS CHAPERONS ROUGE	01012022	31032022	3 137		
ARVAL	01012022	31012022	3 111		
ARVAL	01012022	31012022	553		

Cegid Group

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CA20CHAAVA

Désignation de l'entreprise	SAS Groupe JM 11 AVE de l'ados 95800 CERGY 402629976 IS1	31/12/2021

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2022

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS Groupe JM	
SIRET 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
11 Avenue de l'ados 95800 CERGY	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01012021

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS Groupe JM
11 AVE de l'ados
95800 CERGY

SIRET 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 6 7

B ACTIVITE

Activités exercées : Activités des sociétés holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal : 2 751 468

Bénéfice imposable à 15 % :

Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% :

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 % :

PV à long terme imposables à 19% :

Autres PV imposables à 19% :

PV à long teme imposables à 0% :

PV exonérées art. 238*quindecies* :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A ☐

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* ☐ Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) : Plus–values exonérées relevant du taux à 15 % :

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Nom et coordonnées ECF ☐ Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐

– du prestataire :

– du comptable : *Tél :*

– du conseil : *Tél :*

– du CGA ou du viseur conventionné : *Tél :*

– N° d'agrément :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

SAS Groupe JM

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)		(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
Montant des revenus répartis (5)		**Total (a à h)**	

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT imposées			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS Groupe JM
402629976 IS1

31/12/2021

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		X
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère) SAS Groupe JM 11 AVE de l'ados 95800 CERGY FRA 402629976	Néant	
	PME au sens communautaire	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre–Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
FAM - CI Famille	7 750
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
			FRA		FRA	

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 A*bis*
2022

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Groupe JM

N° SIRET : 40262997600067

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CERGY-PONTOISE OUEST
2 Avenue Bernard Hirsch
95093 CERGY-PONTOISE CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

Néant ☐ *

I - RÉINTÉGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	4 922 507
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E 2	1 413 103
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI		E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z 7	132 662
	TOTAL I	E 3	6 468 272
II - DÉDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E 5	3 584 142
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y	
	• imposées au taux de 15 %	E 6	
	• imposées au taux de 0 %	E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F (1), 238 *bis* JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I 9	
	TOTAL II	F 1	3 584 142

III - RÉSULTAT FISCAL				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	2 884 129	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	2 884 129	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 B*bis*
2022

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS Groupe JM

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CERGY-PONTOISE OUEST
2 Avenue Bernard Hirsch
95093 CERGY-PONTOISE CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021 Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter
Déficits imputés				J9	
Déficits reportables				M6	
Déficits nés au titre de l'exercice				H8	
Total des déficits restant à reporter				H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B*bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			(2)			
	N - 2			(2)			
	N - 3			(2)			
	N - 4			(2)			
	N - 5			(2)			
	N - 6			(2)			
	N - 7			(2)			
	N - 8			(2)			
	N - 9			(2)			
	N - 10			(2)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058-ER 2022

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☐ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS Groupe JM

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 2 Avenue Bernard Hirsch CS 20106 95093 CERGY-PONTOISE CEDEX

SIRET Société intégrée : 40262997600067 Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	2 751 467	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	2 751 467	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	2 751 467	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations — Plus-values et réintégrations						Cessions d'immobilisations — Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %		
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS N° 2058 ES 2022

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) ☐

Néant ☒ *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS Groupe JM

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CERGY-PONTOISE OUEST
2 Avenue Bernard Hirsch CS 20106
95093 CERGY-PONTOISE CEDEX

SIRET Société intégrée : 40262997600067

Exercice du : 01012021 au : 31122021

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ	
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH	
TOTAL	FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK	FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 FC 2022

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS Groupe JM

N° SIRET : 40262997600067

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE CERGY-PONTOISE OUEST
2 Avenue Bernard Hirsch
95093 CERGY-PONTOISE CEDEX

Exercice du : 01012021 au : 31122021

Néant ☐*

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		**19 %** (1)	**15 %**	**0 %**
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	2 751 467
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13	2 751 467

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Cegid Group

GROUPE Y AUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe JM

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

GROUPE Y AUDIT
53 rue du marais
79024 NIORT Cedex

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Poitiers

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S à capital variable
438 476 913 R.C.S Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles

GROUPE JM

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe JM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe JM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de détermination du coût d'acquisition et de la valeur d'inventaire des titres de participation, ainsi que l'écart éventuel faisant l'objet d'une provision pour dépréciation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations justifiant les appréciations comptabilisées au titre de certaines créances clients et de certains titres de participation, et à procéder à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables et la présentation de ces actifs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Niort et Paris-La Défense, le 16 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE Y AUDIT	ERNST & YOUNG et Autres
Lionel ESCAFFRE	Isabelle AGNIEL

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	50 048	36 900	13 148	9 085
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	464 402	302 217	162 185	268 316
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 963 531		9 963 531	9 852 749
Créances rattachées à des participations	3 012 863		3 012 863	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 338		1 338	1 338
ACTIF IMMOBILISE	**13 492 182**	**339 117**	**13 153 065**	**10 131 488**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 415 132		2 415 132	4 368 503
Autres créances	5 441 694		5 441 694	701 927
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	245 970		245 970	245 970
(dont actions propres :)				
Disponibilités	9 117 569		9 117 569	6 452 331
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	27 859		27 859	40 035
ACTIF CIRCULANT	**17 248 224**		**17 248 224**	**11 808 766**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**30 740 406**	**339 117**	**30 401 289**	**21 940 254**

1 GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Bilan - Passif

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 106 000)	1 106 000	1 106 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			1 963 546	1 733 449
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			110 600	110 600
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		830 416
Report à nouveau			12 578 266	6 587 112
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			4 922 507	8 655 699
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**20 680 920**	**19 023 276**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 884	2 336
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		558 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			647 036	364 732
Dettes fiscales et sociales			3 850 367	1 987 511
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			5 220 082	4 143
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**9 720 369**	**2 916 979**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**30 401 289**	**21 940 255**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				4 998 637
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 308 029	-156 589	6 151 440	5 730 894
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**6 308 029**	**-156 589**	**6 151 440**	**10 729 531**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			60 010	76 809
Autres produits			225	7
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 211 674**	**10 806 347**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				118 761
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			873 654	3 813 602
Impôts, taxes et versements assimilés			185 695	504 507
Salaires et traitements			1 979 538	2 008 249
Charges sociales			842 582	853 500
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			112 301	111 655
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			14 348	24 088
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 008 118**	**7 434 362**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 203 556**	**3 371 985**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 616 758	6 034 809
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			50 039	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				82 675
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**3 666 797**	**6 117 484**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 959	67
Différences négatives de change			96	1 259
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**22 055**	**1 326**
RESULTAT FINANCIER			**3 644 742**	**6 116 158**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**5 848 298**	**9 488 143**

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 208	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**3 208**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 542	53 228
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**107 542**	**53 228**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-104 334**	**-53 228**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	821 456	779 217
TOTAL DES **PRODUITS**	**9 881 679**	**16 923 831**
TOTAL DES **CHARGES**	**4 959 172**	**8 268 133**
BENEFICE OU PERTE	**4 922 507**	**8 655 698**

Annexes

REGLES GENERALES

Les états financiers de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

METHODES COMPTABLES

Il n'y a pas eu de changement de méthodes au cours de l'exercice 2021.

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La société ne constate pas d'engagement retraite sous forme de provision. Le montant de l'engagement n'a pas été évalué selon une méthode actuarielle, aucune sortie de trésorerie à ce titre n'est envisagée au cours des cinq prochaines années. L'impact est jugé non matériel au regard des effectifs.

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est communiquée dans les annexes aux comptes consolidés du groupe.

Consolidation

Les comptes de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés établis par la société-mère Groupe JM:

Forme	SAS
SIREN	402 629 976
Au capital de :	1 106 000
Adresse du siège social :	11 Av de l'Ados 95800 CERGY

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : siège social.

En outre, il a été fait application des dispositions particulières du plan comptable général 1999 approuvé par le Conseil National de la Comptabilité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'achat compte tenu des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion des frais d'acquisition, ou à leur coût de production.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les intérêts des emprunts ne sont pas inclus dans le coût des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant leur durée d'utilité. Les taux pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements linéaires/dégressifs pratiqués
Constructions	Linéaire - 10 à 50 ans
Agencement et aménagement	Linéaire - 10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire - 5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire - 5 à 10 ans
Matériél de transport	Linéaire - 4 à 5 ans
Matériél de bureau	Linéaire - 5 à 10 ans
Mobilier	Dégressif - 5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES -
PCG *art.833-11/4*

	31/12/2020	Affectation du résultat 2020	Distribution de Dividendes	Résultat 2021	Boni Liquidiation FIN'ECLIPSE	31/12/2021
Capital	1 106 000,00	-	-	-	-	1 106 000,00
Prime de Fusion	-	-	-	-	230 097,35	230 097,35
Prime d'apport	1 733 449,02	-	-	-	-	1 733 449,02
Réserve légale	110 600,00	-	-	-	-	110 600,00
Réserves facultatives	830 415,99	-	- 830 415,99	-	-	-
Report à nouveau	6 587 111,70	7 151 538,52	- 1 160 384,01	-	-	12 578 266,21
Résultat de l'exercie	8 655 698,52	- 7 151 538,52	- 1 504 160,00	4 922 507,00	-	4 922 507,00
Total des capitaux propres	**19 023 275,23**	**-**	**- 3 494 960,00**	**4 922 507,00**	**230 097,35**	**20 680 919,58**

Depuis le 01 janvier 2021, la Société GROUPE JM a élargit son périmètre afin d'y ajouter l'ensemble de ses filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95 %

En sa qualité de tête de groupe, le Groupe JM est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur l'ensemble du résultat du groupe.
Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration.
L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe Groupe JM.

SITUATION FISCALE

La taux d'impôt de l'exercice 2021 sur la société mère est de 27,50% et de 26,50 % sur ses filiales.

Groupe JM est la société tête de groupe d'intégration fiscale depuis le 1 janvier 1997.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

La différence entre l'impôt dû par les sociétés intégrées et l'impôt groupe déterminé à partir de l'ensemble aboutissant soit à une économie d'impôt soit à une charge d'impôt complémentaire enregistré par Groupe JM.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale s'élève à :

Impôts supportés en l'absence d'intégration fiscale = 822 273 €
Impôts supportés dans le cadre de l'intégration fiscale = 4 930 511€
Déficits antérieurs reportables 2020 = 0 €
Déficits à reporter sur 2022 = 0 €

L'exercice 2021 a été une nouvelle fois marqué par l'épidémie de COVID-19 , qui a débuté en Chine en décembre 2019.

Au cours de l'année 2021, la Société n'a pas souscrit de prêt garanti par l'Etat (PGE)

EVENEMENTS SUBSEQUENTS

A l'heure actuelle, nous estimons que la guerre qui fait rage en Ukraine depuis février 2022 ne devrait pas impacter notre Société.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 985		4 063
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	210 677		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	247 555		6 170
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**458 232**		**6 170**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 852 749		4 243 945
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	201 338		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 054 087**		**4 243 945**
TOTAL GENERAL	**10 558 304**		**4 254 178**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			50 048	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			210 677	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			253 724	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**464 402**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 120 300	12 976 395	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		200 000	1 338	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**1 320 300**	**12 977 732**	
TOTAL GENERAL		**1 320 300**	**13 492 182**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	36 900			36 900
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**36 900**			**36 900**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	140 084	38 742		178 826
Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 832	73 559		123 391
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**189 916**	**112 301**		**302 217**
TOTAL GENERAL	**226 816**	**112 301**		**339 117**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2021

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	3 012 863	3 012 863	
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 338	1 338	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 415 132	2 415 132	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 332	1 332	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 402	1 402	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	102 777	102 777	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	2 359	2 359	
Groupe et associés	5 297 056	5 297 056	
Débiteurs divers	36 768	36 768	
Charges constatées d'avance	27 859	27 859	
TOTAL **GENERAL**	**10 898 886**	**10 898 886**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 884	2 884		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	647 036	647 036		
Personnel et comptes rattachés	116 396	116 396		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177 200	177 200		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 913 097	2 913 097		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	612 484	612 484		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	31 190	31 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 220 082	5 220 082		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**9 720 369**	9 720 369		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- DETAIL DES AUTRES CREANCES CLIENTS

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours,

Soldes des comptes clients et comptes rattachés	2 415 132,45
	2 415 132,45

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40800000	FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	491 288,95		491 288,95
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**491 288,95**		**491 288,95**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42810000	COMPTE COLLECTIF NDF	219,95		219,95
42820000	DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	75 070,43		75 070,43
42830000	PROVISION PRIMES A VERSER	40 497,50		40 497,50
43820000	CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	37 160,21		37 160,21
43830000	CHARGES SOCIALE S/ PRIMES A VE	18 223,87		18 223,87
44810000	T.V.T.S	23 624,00		23 624,00
44863100	TAXE SUR LES SALAIRES A PAYER	4 817,00		4 817,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**199 612,96**		**199 612,96**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51800000	INTÉRÊTS COURUS	1 418,63		1 418,63
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		**1 418,63**		**1 418,63**
TOTAL CHARGES A PAYER		**692 320,54**		**692 320,54**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	27 858,73		27 858,73
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**27 858,73**		**27 858,73**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Produits à recevoir

Déclaration au 31/12/2021

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41800000	CLIENT PRODTS NON ENCORE FACT.	94,81		94,81
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**94,81**		**94,81**
AUTRES CREANCES				
40980000	AVOIR A RECEVOIR	3 561,51		3 561,51
TOTAL AUTRES CREANCES		**3 561,51**		**3 561,51**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**3 656,32**		**3 656,32**

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDE TRESOR PUBLIC	2 825	671210
INDEMNITES DE LICENCIEMENT	86 414	671820
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 301	671821
TOTAL	**107 540**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 207	770000
TOTAL	**3 207**	

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	11 060			100
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Transfert de charges

Déclaration au 31/12/2021

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
REMBOURSEMENT FORMATION	1 949	791200
AVANTAGE EN NATURE	58 601	791600
TOTAL	**60 550**	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS -

Société : GROUPE JM
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
Devise : Euro

La rémunération des dirigeants par catégorie :

- n'est pas fournie car elle permet d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de Direction

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- VENTILATION DES EFFECTIFS -

Société : GROUPE JM

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Devise : Euro

	Effectif moyen salarié à fin :		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise à fin :		Effectif moyen global à fin :	
	12/2021	12/2020	12/2021	12/2020	12/2021	12/2020
◆ Ingénieurs et Cadres	8	11			8	11
◆ Agents de maîtrise						
◆ Employés et techniciens	5	4			5	4
◆ Ouvriers						
◆ Autres						
TOTAL	13	15			13	15

GJM - Groupe JM
11 Avenue de l'ados
95800 CERGY

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CAUTION TISRH	1 859 359		1 859 359			
METHODEAL	663 412		663 412			
TTM COMPETITION	205 000		205 000			
TOTAL	2 727 771		**2 727 771**			

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	**Filiales**	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	**Filiales**	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- FILIALES ET PARTICIPATIONS -

Société : GROUPE JM

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Capitaux propres avant affectation	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montant cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES FILIALES (+50%)										
◆ JM COMMUNICATION	506 190	100 %					3 074 528	(83 072)		
◆ METHODEAL	(222 712)	100 %	135 000	135 000			30 595	(440 700)		
◆ TTM COMPETITION	(112 164)	95 %	1 766 479	1 766 479			4 872 412	(45 367)		
◆ ALIZEE	424 330	60 %	54 000	54 000			2 763 932	127 155		
◆ TRIANGLE INTERIM SOLUTION RH	40 523 685	95 %	7 953 007	7 953 007			34 105 870	3 709 172	3 316 560	

GROUPE JM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.106.000 euros
Siège social : 11 Avenue de l'Ados – 95800 CERGY ST CHRISTOPHE
402 629 976 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2022

[.../...]

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat - Dividendes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ressortant à un bénéfice de 4.922.507 euros, de la manière suivante :

- À titre de distribution de dividendes 3.494.960 euros
- Au report à nouveau pour un montant de 1.427.547 euros
 lequel passerait de 12.578.266 euros à 14.005.813 euros

Le montant du dividende par action serait de 316 euros pour 11.060 actions.
Ce dividende serait mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Les dividendes ci-dessus sont éligibles, pour les associés personnes physiques, à l'abattement prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et non éligibles à l'abattement précité pour les personnes morales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende global distribué	Montant des dividendes distribués éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Montant des dividendes distribués non éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2018	550 €	6.083.000 €	6.083.000 €	/
31/12/2019	280 €	3.096.800 €	3.096.800 €	/
31/12/2020	316 €	3.494.960 €	3.494.960 €	/

[.../...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE
Représentée par GROUPE JM
Elle-même représentée par Monsieur Jean MERAFINA

GROUPE JM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.106.000 euros
Siège social : 11 Avenue de l'Ados – 95800 CERGY ST CHRISTOPHE
402 629 976 RCS PONTOISE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS SOUMIS AU VOTE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2022

PREMIERE RESOLUTION
Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et celui des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice de 4.922.507 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- 64.813 euros correspondant aux amortissements excédentaires,

Ainsi que l'impôt correspondant.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président, au Directeur Général et Directeur Général Délégué de la Société quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat - Dividendes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ressortant à un bénéfice de 4.922.507 euros, de la manière suivante :

- À titre de distribution de dividendes 3.494.960 euros

- Au report à nouveau pour un montant de 1.427.547 euros
 lequel passerait de 12.578.266 euros à 14.005.813 euros

Le montant du dividende par action serait de 316 euros pour 11.060 actions.
Ce dividende serait mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Les dividendes ci-dessus sont éligibles, pour les associés personnes physiques, à l'abattement prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et non éligibles à l'abattement précité pour les personnes morales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende global distribué	Montant des dividendes distribués éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Montant des dividendes distribués non éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2018	550 €	6.083.000 €	6.083.000 €	/
31/12/2019	280 €	3.096.800 €	3.096.800 €	/
31/12/2020	316 €	3.494.960 €	3.494.960 €	/

TROISIEME RESOLUTION
Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion incluant le rapport de gestion groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION
Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport approuve lesdites conventions.

CINQUIEME RESOLUTION
Mandat des commissaires aux comptes

L'associe unique constate que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, Ernst & Young et autres, de la société GROUPE JM est arrivé à expiration lors de la présente assemblée. Il décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à la décision de l'associé unique au titre des comptes clos au 31 décembre 2027.
Le mandat de commissaire aux comptes suppléants, Auditex n'est pas renouvelé à l'issue des comptes clos au 31 décembre 2021.

SIXIEME RESOLUTION
Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

GROUPE JM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.106.000 euros
Siège social : 11 Avenue de l'Ados – 95800 CERGY ST CHRISTOPHE
402 629 976 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION
- Comptes sociaux au 31 décembre 2021 -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2022

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société GROUPE JM (ci-après « la Société »), nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents qui vous ont été communiqués dans les conditions de forme et les délais prévus par les statuts.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

- **Situation et évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

La Société a poursuivi son activité de Holding animatrice du Groupe. A ce titre, elle participe activement à la détermination et à la conduite de la politique du Groupe et au contrôle de ses filiales, et rend ponctuellement des services administratifs spécifiques à l'intérieur du Groupe.

La Société n'a pas été directement impactée par la crise sanitaire en 2021. Son chiffre d'affaires est passé de 10.729.531 euros en 2020 à 6.151.439 euros mais il faut se souvenir que ceci s'explique par la vente pour 4 999 K€ de l'aéronef après la levée de l'option du crédit-bail.

En revanche, ses filiales ont été touchées, à des degrés divers. De plus, les filiales s'administrant de plus en plus de manière autonome, la quasi-totalité des redevances a été supprimée.

La société a, à compter du 1er janvier 2021, élargi son périmètre d'intégration fiscale afin d'y intégrer notamment Triangle Intérim Solutions RH, ses filles et petites filles pour lesquelles sa détention est supérieure ou égale à 95%, soit 46 nouvelles entités.

La Société a absorbé la Société Civile FIN'ECLIPSE (déjà détenue à 95%) avec rétroactivité au 01/01/2021.

La Société a continué de déployer sa politique stratégique, laquelle s'est traduite par l'acquisition, le 13/04/2021, par sa filiale Triangle Intérim Solutions RH, du Groupe Régional Intérim composé de 70 agences situées principalement dans l'Ouest de la France.

Mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19

La crise sanitaire internationale, inédite et sans précédent, liée à l'apparition puis à la propagation du virus COVID 19 s'est poursuivie en 2021 avec des restrictions sanitaires toujours pénalisantes.

Les mesures mises en place par la Société pour lutter contre la crise sanitaire de la Covid-19 ont été nombreuses et maintenues en 2021 :

- Contrôle et régulation des entrées et sorties du personnel
- Mise à disposition du personnel d'équipements de protection individuelle
- Affichage des gestes élémentaires de protection individuelle
- Nettoyage régulier des espaces de travail, vestiaires et toilettes
- Respect strict des règles de distanciation
- Limitation des déplacements

L'état d'urgence sanitaire instauré par le gouvernement pour faire face à cette épidémie a été prolongé afin de faire face notamment aux conséquences économiques, financières et sociales de la crise sanitaire internationale.

Des plans de continuité d'activité ont été mis en place au sein des entreprises dont la nôtre, étant entendu que par dérogation, les agences de travail temporaire ont pu continuer à recevoir du public et à fonctionner.

Le recours à l'activité partielle a été moindre qu'en 2020 mais a été maintenue.

- **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Si la situation sanitaire est en phase d'amélioration, le début d'année 2022 est marqué par un contexte politique délicat, la guerre en Ukraine n'étant pas sans conséquences sur notre activité, nous serons donc très attentifs sur l'évolution de nos charges.
La société a, à compter du 2 février 2022 acquis 85 % de la société Linkavie, prestataire dans le domaine informatique étant entendu que le solde de 15 % sera acquit entre janvier 2023 et janvier 2025 par tiers chaque année.

- **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société va consolider ses positions et continuer d'intégrer ses acquisitions ; elle reste à l'écoute des opportunités sur un marché de l'intérim où plusieurs acteurs ont été fortement impactés par la crise sanitaire.

- **Activité en matière de recherche et de développement**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

II - PRESENTATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

- **Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2021**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Toutes informations et précisions utiles vous sont données dans l'annexe.

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 2021 à 30.401.289 € contre 21.940.255 € au 31 décembre 2020.

Le chiffre d'affaires net HT s'est élevé au cours de l'exercice à 6.151.439 € contre 10.729.531 € l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 2.203.555 € contre 3.371.985 € l'exercice précédent.

Le résultat courant ressort à 5.848.297 € contre 9.488.143 € l'an dernier.

Quant au résultat net comptable, il se traduit par un bénéfice de 4.922.507 € contre un bénéfice de 8.655.698 € l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.979.538 € contre 2.008.249 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 842.582 € contre 853.500 € au titre de l'exercice précédent.

- **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les sommes suivantes :

- 64.813 euros correspondant aux amortissements excédentaires,
- ~~18.302 euros correspondant aux provisions et charges à payer non déductibles.~~

Ainsi que l'impôt correspondant.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Compte tenu de tous les éléments traduits dans les comptes et notamment :

- D'un résultat exceptionnel (104.334) euros,
- D'un impôt sur les sociétés de 821.456 euros,

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 4.922.507 euros, que nous vous proposons de distribuer en totalité.

- À titre de distribution de dividendes 3.494.960 euros

- Au report à nouveau pour un montant de 1.427.547 euros
 lequel passerait de 12.578.266 euros à 14.005.813 euros

Le montant du dividende par action serait de 316 euros pour 11.060 actions.
Ce dividende serait mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Les dividendes ci-dessus sont éligibles, pour les associés personnes physiques, à l'abattement prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et non éligibles à l'abattement précité pour les personnes morales.

- **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois précédents exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende global distribué	Montant des dividendes distribués éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Montant des dividendes distribués non éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2018	550 €	6.083.000 €	6.083.000 €	/
31/12/2019	280 €	3.096.800 €	3.096.800 €	/
31/12/2020	316 €	3.494.960 €	3.494.960 €	/

III - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant à l'article A 441-2 du Code de Commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients selon tableau annexé au présent rapport.

IV – INFORMATIONS DIVERSES PORTANT SUR LES ACTIONS

- **Participations croisées - Autocontrôle**

Néant

- **Répartition du capital social**

Conformément à l'article L233-13 du Code de commerce, nous vous précisons que la société est détenue par :

Monsieur Jean MERAFINA : 29,91 %
Monsieur Wilfried MERAFINA : 35,03 %
Monsieur Jimmy MERAFINA : 35,03 %

V – FILIALES, SOCIETE CONTROLEES ET PARTICIPATIONS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les informations entrant dans ce cadre sont les suivantes :

Sociétés détenues directement à 100% :

JM COMMUNICATION	Chiffre d'affaires	3.079.528 €	Résultat net	(83.072) €
TTM COMPETITION	Chiffre d'affaires	4.872.412 €	Résultat net	(45.367) €
METHODEAL	Chiffre d'affaires	30.595 €	Résultat net	(440.700) €
TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE	Chiffre d'affaires	34.105.870 €	Résultat net	3.709.172 €

Participations/Contrôle :

ALIZEE (détenue à 60,05%)	Chiffre d'affaires	2.763.932 €	Résultat net	127.155 €

Sociétés détenues indirectement :

TRIANGLE 2	Chiffre d'affaires	7 063 596 €	Résultat Net	11 721 €
TRIANGLE 3	Chiffre d'affaires	7 387 590 €	Résultat Net	218 557 €
TRIANGLE 4	Chiffre d'affaires	21 499 718 €	Résultat Net	375 508 €
TRIANGLE 5	Chiffre d'affaires	20 097 333 €	Résultat Net	697 141 €
TRIANGLE 6	Chiffre d'affaires	5 128 176 €	Résultat Net	107 793 €
TRIANGLE 7	Chiffre d'affaires	7 020 995 €	Résultat Net	104 986 €
Triangle 9	Chiffre d'affaires	4 454 049 €	Résultat Net	231 766 €
Perform +	Chiffre d'affaires	429 399 €	Résultat Net	-84 047 €
TRIANGLE 10	Chiffre d'affaires	12 341 550 €	Résultat Net	218 383 €
TRIANGLE 11	Chiffre d'affaires	8 656 725 €	Résultat Net	215 374 €
TRIANGLE 12	Chiffre d'affaires	1 896 506 €	Résultat Net	68 345 €
TRIANGLE 13	Chiffre d'affaires	9 433 546 €	Résultat Net	140 285 €
TRIANGLE 14	Chiffre d'affaires	2 601 613 €	Résultat Net	87 506 €
TRIANGLE 15	Chiffre d'affaires	8 440 881 €	Résultat Net	133 477 €
TRIANGLE 16	Chiffre d'affaires	11 654 055 €	Résultat Net	251 533 €
TRIANGLE 17	Chiffre d'affaires	5 309 423 €	Résultat Net	88 806 €
TRIANGLE 18	Chiffre d'affaires	4 656 260 €	Résultat Net	96 416 €
TRIANGLE 19	Chiffre d'affaires	6 121 046 €	Résultat Net	-22 230 €
TRIANGLE 20	Chiffre d'affaires	5 402 080 €	Résultat Net	120 144 €
TRIANGLE 21	Chiffre d'affaires	5 897 664 €	Résultat Net	173 111 €
TRIANGLE 22	Chiffre d'affaires	6 419 712 €	Résultat Net	129 251 €
TRIANGLE 23	Chiffre d'affaires	10 565 683 €	Résultat Net	118 780 €
TRIANGLE 24	Chiffre d'affaires	10 383 765 €	Résultat Net	331 136 €
TRIANGLE 25	Chiffre d'affaires	7 996 034 €	Résultat Net	167 407 €
TRIANGLE 26	Chiffre d'affaires	5 076 039 €	Résultat Net	155 782 €
TRIANGLE 27	Chiffre d'affaires	7 297 399 €	Résultat Net	200 035 €
TRIANGLE 28	Chiffre d'affaires	6 488 158 €	Résultat Net	123 611 €
TRIANGLE 29	Chiffre d'affaires	11 580 787 €	Résultat Net	284 431 €
TRIANGLE 30	Chiffre d'affaires	8 145 737 €	Résultat Net	145 875 €
TRIANGLE 31	Chiffre d'affaires	4 635 095 €	Résultat Net	94 044 €
TRIANGLE 33	Chiffre d'affaires	4 710 460 €	Résultat Net	32 094 €
TRIANGLE 34	Chiffre d'affaires	6 492 124 €	Résultat Net	96 530 €

TRIANGLE 35	Chiffre d'affaires	2 680 552 €	Résultat Net	43 629 €	
TRIANGLE 37	Chiffre d'affaires	4 244 263 €	Résultat Net	45 834 €	
TRIANGLE 38	Chiffre d'affaires	4 013 034 €	Résultat Net	74 748 €	
TRIANGLE 39	Chiffre d'affaires	4 734 510 €	Résultat Net	148 460 €	
AB SERVICES FRANCE	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	-886 €	
TRIANGLE 46	Chiffre d'affaires	6 322 907 €	Résultat Net	114 042 €	
TRIANGLE 47	Chiffre d'affaires	14 752 847 €	Résultat Net	345 522 €	
TRIANGLE 48	Chiffre d'affaires	4 570 149 €	Résultat Net	140 612 €	
TRIANGLE 51	Chiffre d'affaires	2 869 747 €	Résultat Net	8 005 €	
TRIANGLE 54	Chiffre d'affaires	5 417 271 €	Résultat Net	104 504 €	
TRIANGLE 60	Chiffre d'affaires	9 389 466 €	Résultat Net	51 010 €	
TRIANGLE 61	Chiffre d'affaires	6 105 759 €	Résultat Net	31 476 €	
SCARUS	Chiffre d'affaires	5 431 189 €	Résultat Net	73 331 €	
TRIANGLE 66 (CDI)	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	-4 448 €	
Cornouaille Interim	Chiffre d'affaires	19 066 069 €	Résultat Net	445 373 €	
PALMA France	Chiffre d'affaires	43 016 621 €	Résultat Net	935 789 €	
MEDIA ENTREPRISE RH	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	0 €	
BRAVO PRODUCTIONS	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	0 €	
TRIANGLE INTERIM SOLUTIONS MONACO	Chiffre d'affaires	7 858 109 €	Résultat Net	-134 871 €	
COALYS	Chiffre d'affaires	301 758 €	Résultat Net	15 491 €	
SCI WILJIM	Chiffre d'affaires	1 881 654 €	Résultat Net	1 122 705 €	
SAS REGIONAL INTERIM	Chiffre d'affaires	11 376 897 €	Résultat Net	343 244 €	
SAS REGIONAL INTERIM SAINT BRIEUC	Chiffre d'affaires	9 870 545 €	Résultat Net	109 178 €	
SAS ROAZHON INTERIM	Chiffre d'affaires	19 744 784 €	Résultat Net	556 718 €	
SAS R INTERIM CENTRE	Chiffre d'affaires	7 209 753 €	Résultat Net	172 165 €	
SAS REGIONAL INTERIM DU LEON	Chiffre d'affaires	5 668 447 €	Résultat Net	154 527 €	
SAS REGIONAL PAYS DE LOIRE	Chiffre d'affaires	4 643 373 €	Résultat Net	123 917 €	
SAS REGIONAL INTERIM DU PENTHIEVRE	Chiffre d'affaires	8 939 616 €	Résultat Net	194 652 €	
SAS R INTERIM ATLANTIQUE	Chiffre d'affaires	11 340 792 €	Résultat Net	283 096 €	
SAS REGIONAL INTERIM BRETAGNE SUD	Chiffre d'affaires	5 838 904 €	Résultat Net	78 101 €	
SAS R INTERIM VAL DE LOIRE	Chiffre d'affaires	8 864 273 €	Résultat Net	176 174 €	
SAS REGIONAL INTERIM DU MAINE	Chiffre d'affaires	6 939 801 €	Résultat Net	199 539 €	
SAS ATTITUDE FORMATION	Chiffre d'affaires	107 027 €	Résultat Net	267 €	
SAS ARTEMIS	Chiffre d'affaires	5 247 229 €	Résultat Net	129 998 €	
SAS REGIONAL INTERIM NORMANDIE	Chiffre d'affaires	9 870 891 €	Résultat Net	295 018 €	
SAS REGIONAL EMPLOI PERMANENT	Chiffre d'affaires	534 742 €	Résultat Net	42 342 €	
SAS REGIONAL INTERIM DU MONT	Chiffre d'affaires	5 183 734 €	Résultat Net	59 754 €	
SAS R INTERIM ANRO	Chiffre d'affaires	4 963 089 €	Résultat Net	94 284 €	
SAS R INTERIM COTE D'AZUR	Chiffre d'affaires	3 667 368 €	Résultat Net	23 524 €	
SAS R INTERIM DU NORD	Chiffre d'affaires	3 237 373 €	Résultat Net	44 008 €	
SAS REGIONAL INTERIM DU COTENTIN	Chiffre d'affaires	6 929 516 €	Résultat Net	183 391 €	
SAS R INTERIM PROVENCE	Chiffre d'affaires	4 534 232 €	Résultat Net	-38 589 €	
SAS R INTERIM AQUITAINE	Chiffre d'affaires	4 692 723 €	Résultat Net	84 225 €	
SAS REGIONAL INTERIM IROISE	Chiffre d'affaires	9 724 824 €	Résultat Net	231 324 €	
SAS R INTERIM NATURE	Chiffre d'affaires	60 678 €	Résultat Net	9 657 €	
R INTERIM ENERGIE	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	-6 364 €	
SAS HAPOS	Chiffre d'affaires	8 734 169 €	Résultat Net	285 968 €	
SCI CDB	Chiffre d'affaires	180 007 €	Résultat Net	60 770 €	
TRIANGLE SOLUTION RH (M INTERIM)	Chiffre d'affaires	9 771 000 €	Résultat Net	330 226 €	
TRIANGLE CONSTRUCTION	Chiffre d'affaires	223 489 €	Résultat Net	34 018 €	
Triangle Solutions RH S.A Lux (Ex Presto Intérim)	Chiffre d'affaires	8 303 220 €	Résultat Net	204 035 €	
TRIANGLE TALENT SOLUTIONS RH (LUX)	Chiffre d'affaires	5 000 €	Résultat Net	-82 572 €	
Carejob	Chiffre d'affaires	15 877 304 €	Résultat Net	-907 793 €	

Assana Holding	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	525 €	
Elici Holding	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat Net	-894 €	
SYNENSIS BOUW	Chiffre d'affaires	17 099 612 €	Résultat Net	550 655 €	
SYNENSIS HOLDING	Chiffre d'affaires	1 550 843 €	Résultat Net	760 123 €	
XENIA FRANCHISING	Chiffre d'affaires	1 302 734 €	Résultat Net	1 034 442 €	
AB Service KFT	Chiffre d'affaires	6 573 777 €	Résultat Net	367 685 €	
TEAM PRO EUROPE SRL	Chiffre d'affaires	78 127 €	Résultat Net	-5 434 €	
TRIANGLE TALENT SOLUTIONS	Chiffre d'affaires	241 575 €	Résultat Net	-66 574 €	
TRIANGLE SOLUTIONS ETT SL	Chiffre d'affaires	99 937 184 €	Résultat Net	1 545 209 €	
TRIANGLE RECURSOS HUMANOS SL	Chiffre d'affaires	699 028 €	Résultat Net	36 111 €	
TRIANGLE OUTSOURCING SL	Chiffre d'affaires	4 477 539 €	Résultat Net	567 525 €	
TRIANGLE SERVICIOS AUXILIARES SL	Chiffre d'affaires	2 092 237 €	Résultat Net	302 208 €	
TRIANGLE CATALUNYA SERVEIS AUXILIARS SL	Chiffre d'affaires	1 410 858 €	Résultat Net	212 250 €	
TRIANGLE ETT UNIPESSOAL LDA	Chiffre d'affaires	5 117 335 €	Résultat Net	76 831 €	
TRIANGLE II OUTSOURCING UNIPESSOAL	Chiffre d'affaires	135 245 €	Résultat Net	12 894 €	

Succursales

Néant

VI – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées audit article, ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

VII – MANDAT DU PRESIDENT

Monsieur Jean MERAFINA a été nommé en qualité de Président pour une durée illimitée à compter du 02 octobre 2017.

VIII – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que l'un des mandats des commissaires aux comptes arrive à expiration à l'issue des décisions de l'Associé Unique devant statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. ~~Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration pour la société GROUPE JM~~.

IX – AUGMENTATION DU CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

La Loi Pacte du 19 juillet 2019 a supprimé l'obligation triennale imposant aux sociétés par actions simplifiées de se prononcer sur une potentielle augmentation de capital réservée aux salariés.

* * * * *

Nous souhaitons que les diverses propositions que nous soumettons à votre Assemblée Générale emportent votre approbation et vous invitons à donner quitus à votre Président pour sa gestion pour l'exercice social clos le 31 décembre 2021, pour les comptes sur lesquels vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons maintenant à statuer sur le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE PRESIDENT
Monsieur Jean MERAFINA

GROUPE JM

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				*0*
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)	97 840,59 € TTC	16 531,59 € TTC	478,80 € TTC	47 347 65 € TTC	162 198,63 € TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	60,32 %	10,19 %	0,30 %	29,19 %	100 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	5				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	- 6 231,27 € TTC				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards	*30 jours à compter de la réception de la facture*				

de paiement	

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées en TTC	2 081 795,30 € TTC	7 920,00 € TTC	8 368,08 € TTC	316 954,26 € TTC	2 415 037,54 € TTC
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice en TTC	86,20 %	0,33 %	0,35 %	*13,12 %*	*100 %*
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues en TTC	NEANT				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	*30 jours à compter de la réception de la facture*				